



L'ESSENTIEL DE L'ONE 2015



Chiffres clés en FWB - 2015

Population totale belge

11 209 044

Population totale FWB*

4 688 589

(soit 42 %)

Nombre d'enfants

de moins de 3 ans* **170 892**

de 3 à 12 ans **566 848**



Nombre de naissances*

53 554

Source : SPF Economie DG Statistiques - population au 01/01/2016- * Bxl à 90% - germ non inclus

Nombre de femmes enceintes
suivies en **consultations
prénatales** (ONE)

17 011

Nombre d'enfants suivis
en **consultations
pour enfants** (ONE) :

168 389

Source : ONE 2015

Âge médian des mères
à l'accouchement
30 ans

3,8% de mères isolées
à l'accouchement

7,8% des bébés naissent
avec un poids inférieur à **2500gr**

3300g poids moyen
des enfants (né unique)

81,1% des enfants sont allaités
exclusivement à la sortie de la maternité

Source : Avis de naissance 2015, BDMS-ONE

Nombre d'enfants de moins de 3 ans ayant fréquenté
un milieu d'accueil ONE ou l'école maternelle

73 372

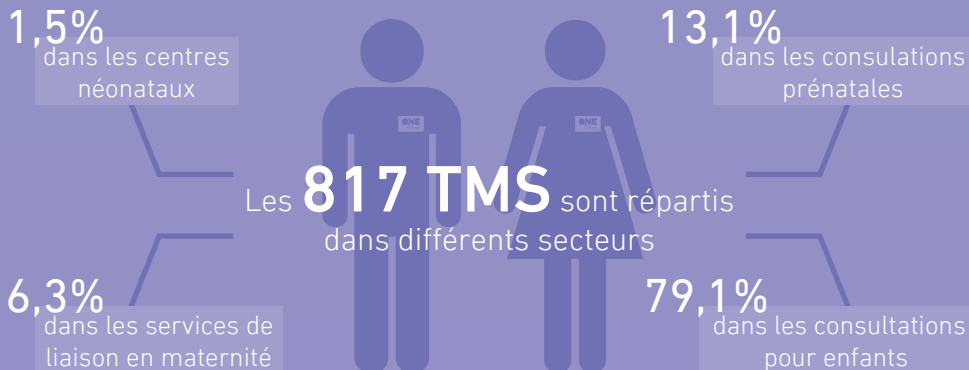
Nombre d'enfants ayant fréquenté
un centre de vacances agréé ONE 3-12 ans

205 628

Source : ONE 2015

Les principaux acteurs de l'ONE

1587 travailleurs à l'ONE, toutes catégories professionnelles confondues dont **817 Travailleurs médico-sociaux (TMS)** (51,5 %)



32 **Coordinateurs accompagnement** ont pour rôle l'encadrement et le soutien des équipes de TMS

4500 **volontaires** assurent l'accueil des familles en consultation

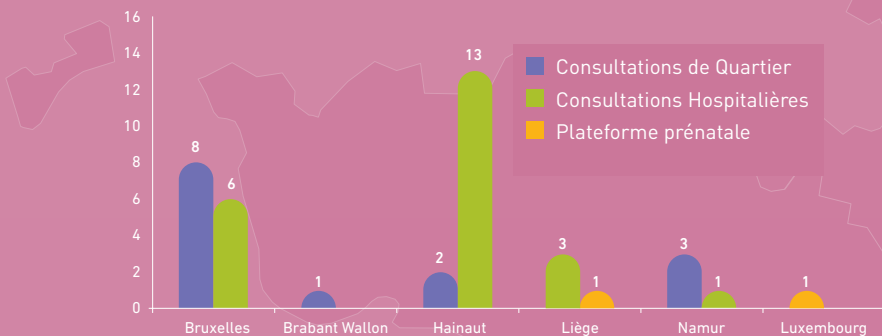
1000 **médecins** (généralistes, gynécologues ou pédiatres) font partie des équipes de terrain et travaillent au quotidien avec les TMS et les volontaires dans les consultations

52 **Coordinateurs accueil**
&
16 **Agents conseil** soutiennent l'activité des milieux d'accueil et des accueillants d'enfants

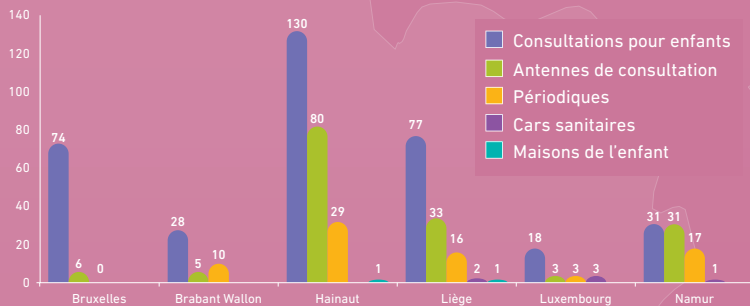
Et bien d'autres : conseillers pédagogiques, référents maltraitance, diététiciennes, référentes Education à la santé...

Répartition des structures et des services de l'ONE par province

Structures de suivi de la **grossesse** : nombre de consultations prénatales



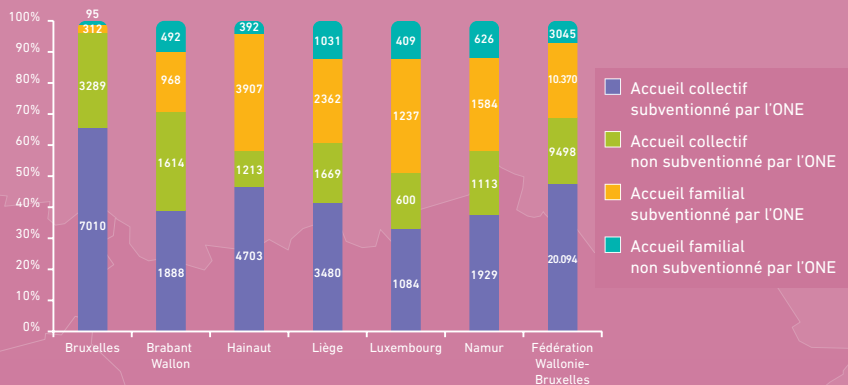
Structures d'accompagnement de **l'enfant** : nombre de consultations pour enfants



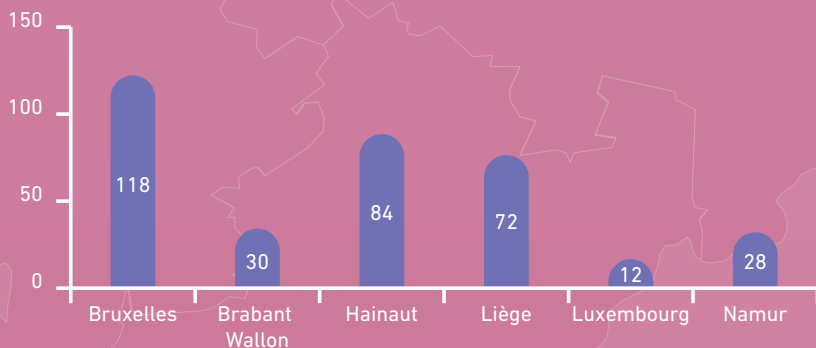
Nombre d'équipes **SOS Enfants** anté et postnatales



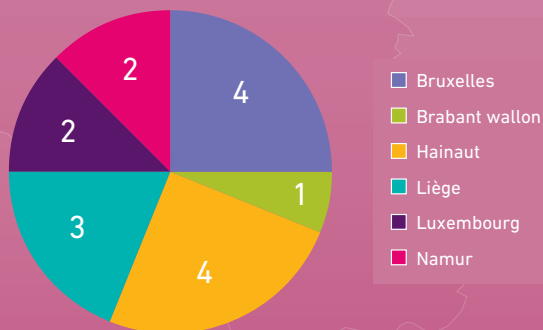
Répartition des places d'accueil 0-3 ans



Répartition du nombre d'écoles de devoirs 3-12 ans



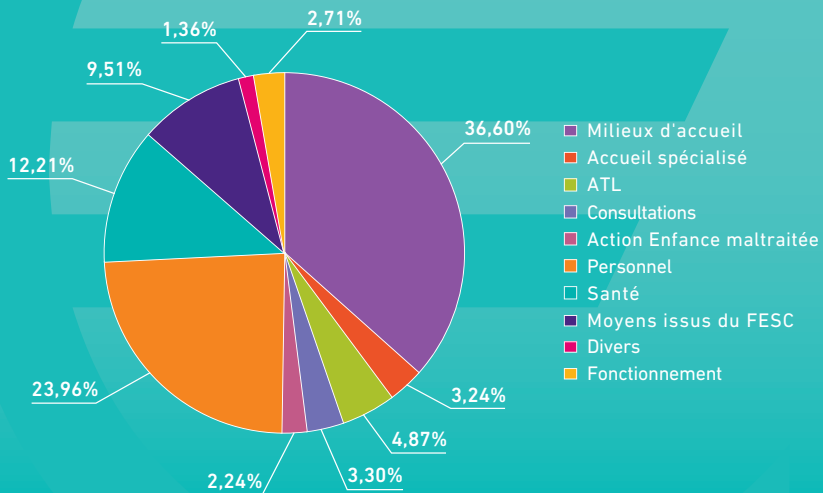
Services d'accueil spécialisés de la petite enfance



Le Budget de l'ONE

SECTEURS	BUDGET INITIAL 2015
Milieus d'accueil	131.644.900 €
Accueil spécialisé	11.640.000 €
ATL	17.533.800 €
Consultations	11.867.900 €
Action Enfance maltraitée	8.065.200 €
Personnel	86.200.500 €
Santé	43.912.000 €
Moyens issus du FESC	34.200.000 €
Fonctionnement	9.753.200 €
Divers*	4.882.300 €
Total	359.699.800 €

NOUVELLES
COMPÉTENCES



2015, une année de réformes pour l'ONE

Dans la foulée de la sixième réforme de l'Etat qui accorde plus d'autonomie et de responsabilités aux Communautés et aux Régions, l'ONE s'est vu confier de nouvelles compétences en 2015. Désormais, la majorité des compétences relatives au suivi préventif de la santé des enfants et des politiques d'accueil touchant tous les enfants, ont été regroupées au sein l'ONE. Le budget de l'ONE, qui s'élevait à quelques 242.000.000 euros en 2014, a augmenté, par ces transferts, de plus d'1/3 de son montant. Outre une meilleure continuité dans les actions à mener au bénéfice des enfants, ces nouvelles matières permettront notamment à l'ONE d'approfondir les synergies existantes avec le monde de l'enseignement.

Le suivi préventif de la santé de l'enfant

La promotion de la vaccination est ancrée de longue date dans les programmes de santé prioritaires de l'ONE. Depuis 2015, l'ONE est dorénavant également compétent en matière de **politique de vaccination des enfants** (et pour la gestion des marchés publics y relatifs). Dans les **programmes de santé** prioritaires, viennent s'ajouter le dépistage des anomalies métaboliques, le dépistage néonatal de la surdit  (qui s'ajoute au dépistage visuel d j mis en  uvre par l'ONE) et la pr vention en mati re de sant  bucco-dentaire. Enfin, concernant la **sant  scolaire**, l'ONE est maintenant comp tent pour l'accompagnement et le subventionnement des services de Promotion de la Sant    l'Ecole (PSE),

Les politiques d'accueil des enfants

Le 1er janvier 2015, les moyens budg taires du FESC ont  t  transf r s   l'ONE. Cela correspond dans la pratique   la prise en charge du financement des services d'**accueil extrascolaire**, d'**accueil des enfants malades**, d'**accueil flexible** et d'**accueil d'urgence**.

Outre ce transfert  manant du FESC, il conviendra pour l'ONE, dans le cadre de la mise en  uvre de son Contrat de Gestion 2013-2018, d'engager une r forme des r glementations r gissant le secteur de l'accueil des enfants. Contrairement aux contraintes temporelles li es aux transferts de comp tence issus de la sixi me r forme de l' tat, le processus de r forme du secteur de l'accueil proposera des temps de r flexion et de proposition qui s' taleront sur plusieurs ann es.

« ONE, un bon d part dans la vie »

Pour plus d'informations, consultez notre vid o « ONE, un bon d part dans la vie.» sur one.be

<http://www.one.be/professionnels/videos-professionnels/videos-pros/un-bon-depart-dans-la-vie/>

Les valeurs de l'ONE



La Bienveillance



L'Équité



La Continuité

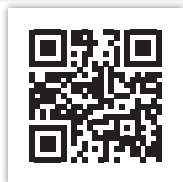


La Qualité



L'Éthique

Plus d'informations sur one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

ONE.be



Loterie Nationale

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Loterie Nationale